

Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation ?

Faites le bon choix !



Comment choisir la Bonne Alternance ?

	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	CONTRAT D'APPRENTISSAGE
Quel public?	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes de 16 ans à 25 ans quel que soit leur niveau de formation initiale Les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus Les bénéficiaires de minimas sociaux Les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI) 	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes de 15 à 29 ans Toute personne, quel que soit son âge, reconnue travailleur handicapé Toute personne, quel que soit son âge, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme déterminé <ul style="list-style-type: none"> Les jeunes d'au moins 15 ans après la 3ème.
Quelle certification?	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou un titre enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) Un certificat de qualification professionnelle (CQP) Une qualification reconnue dans les classifications CCN 	Diplôme ou titre enregistré au RNCP
Quelle durée?	De 6 mois à 1 an voire 3 ans pour les publics prioritaires	De 6 mois à 3 ans voire 4 ans pour les TH
Quel organisme de formation? Quel accompagnement en entreprise?	Un Organisme de Formation (OF) / un tuteur	Un Centre de Formation pour Apprentis (CFA) / un maître d'apprentissage
Quel employeur?	Toute entreprise de droit privé assujettie au financement de la formation professionnelle continue.	Les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ainsi que les employeurs du milieu associatif, les professions libérales et les employeurs du secteur public
Quel financement?	Critères de branches	Coût contrat (NPEC déterminé par les branches)